



Février
2012

Mensuel du Cercle socioculturel

Les Amis de Bousval

internet : www.lesamisdebousval.be

Page 2

Appel urgent pour la distribution du Bousvalien.

Prochaine activité du Cercle

Promenade-découverte.

Citoyenneté

Aménagement de l'avenue de La Motte : projet citoyen ou éternel

recommencement?

Page 3

Précision du Cercle d'Histoire et d'Archéologie du Pays de Genappe

Nouvelles conclusions sur le nom de Bousval.

Petites nouvelles de Bousval

Une adresse pour fins gourmets.

Page 4

Pourquoi un bouquet de fleurs le long de l'avenue des Combattants à Basse Laloux?

Activités et manifestations

Détente

Mots croisés.

Editorial

2012 une année culturelle animée

L'année 2012 sera une année bien animée à Bousval. Les Amis de Bousval vous proposeront deux évènements : en premier lieu, une nouvelle édition actualisée du best-seller « Si Bousval m'était conté »

de Georges Deltour, épuisé depuis plus de 15 ans et, en second lieu, des expositions photos sur le thème « Habiter un village – Si Bousval m'était montré » avec la participation des habitants (voir folder ci-joint). Ce projet a reçu un appui financier de la Fondation Roi Baudouin et le soutien du Centre Culturel de Genappe. Dans la foulée de l'exposition de photos que vous avez pu visiter lors des fêtes de la Saint-Barthélemy et compte tenu du succès rencontré à



(Crédit photo : Ginette Jadot)

Glabais par le projet participatif « Habiter Genappe », nous souhaitons vous proposer durant l'année 2012 une démarche analogue en vous confiant la réalisation de l'album photos de Bousval. Si vous acceptez de participer à cette aventure commune, nous vous inviterons, ainsi que trois ou quatre autres personnes de votre voisinage, à accompagner, à différents moments de l'année, un photographe expérimenté pour photographier des gens, des édifices, des paysages, des activités, bref tout ce qui, avec la sensibilité qui est la vôtre, illustre votre cadre de vie.

Si ce projet vous tente, n'hésitez pas à contacter le Centre culturel de Genappe au 067 77 16 27 ou adeline@cgenappe.be.

POL

Invitation

Conférence suivie de

l'Assemblée Générale des Amis de Bousval

Samedi 11 février à 14 h 30

salle de Bézipont (derrière la chapelle de Noirhat)

Vous êtes tous les bienvenus!

Thème de la conférence :

Le Cercle d'Histoire de Genappe et sa Maison de l'Histoire.

- A quoi sert un cercle d'histoire dans une commune ?
- Qu'est-ce que la généalogie ?
- Que nous apporte l'archéologie ?
- Quels sont les sujets qui concernent Bousval ?
- Pourquoi s'intéresser à l'Histoire et à nos racines ?
- Comment mieux comprendre la société et la localité dans laquelle on vit ?

Assemblée générale :

- Bilan 2011,
- Projets 2012 des Amis de Bousval.

Si vous avez un peu (ou même seulement un tout petit peu) de temps et avez des suggestions d'activités à nous faire partager, rejoignez-nous.

Contactez un membre du cercle, ou envoyez un courriel à adbousval@gmail.com, ou encore, remplissez la rubrique "ENVIE d'AIDER" sur la page d'accueil de notre site.

Votre aide nous sera précieuse pour les prochains mois :

- pour la distribution du Bousvalien
- pour les échanges de plantes ou de livres : aide à la préparation (placement de barrières, circulation,...)
- pour des articles et des infos concernant le village...
- pour aides pour entretenir les sentiers (010 61 50 70 ou 010 61 16 99).

POL

Appel urgent pour la distribution du Bousvalien

Nous sommes à la recherche de bénévoles pour la distribution du Bousvalien. Cette distribution se fait lors d'une promenade, à son aise, en début de chaque mois.

Mesdames Andrea Vermeiren, Simone Bogaerts et Renée Depauw, assuraient, depuis des années, une part importante dans le pliage et la distribution du Bousvalien. Nous avons appris leur décès et présentons aux familles nos très sincères condoléances.

Par ailleurs, André Degraux et Léone Willems du Sclage nous ont aidés avec une extrême rigueur et précision, jusqu'à un âge très avancé. Nous les en remercions.

Contact: 010 61 15 60 ou 0476 39 22 66.

POL

Prochaine activité du Cercle

Promenade - découverte



Rien que pour le plaisir de la rencontre, de la découverte et du grand air, retrouvons-nous à la place d'Hattain à Baisy-Thy pour une marche de 8 km.

Quand : dimanche 19 février à 14 h.

Point de départ : rue Hattain à la place de la balle pelote à Baisy-Thy.

Contact : Colette Grégoire -Wibo
tél : 010 61 50 70.

Soyez attentifs aux recommandations ci-dessous :

1. Les chiens éduqués et tenus en laisse sont acceptés.
2. Chaque participant à la promenade engage sa responsabilité et assure sa propre sécurité sur l'ensemble du parcours.

CWI

Citoyenneté

Aménagement de l'avenue de La Motte : projet citoyen exemplaire ou éternel recommencement?

Depuis 2001, l'avenue de La Motte a subi plusieurs aménagements différents en vue d'améliorer la sécurité routière : bacs à fleurs, casse-vitesse, dos d'âne, rétrécissements, coussins berlinois. D'un côté, les riverains se plaignent de la vitesse excessive des véhicules, de l'autre, des automobilistes veulent rejoindre rapidement les grands axes ou leur domicile...

Face aux vitesses excessives, le Service Travaux de la Commune a d'abord placé des rétrécissements créés à l'aide de bacs à fleurs pour tenter de ralentir les chauffards. Non correctement signalés, il n'a pas fallu

attendre longtemps pour qu'un de ceux-ci emboutisse un des bacs à fleurs durant une nuit de brouillard. Aussitôt placés, aussi vite démontés ! Par la suite, les divers dispositifs ralentisseurs mentionnés ont été installés sans tenir compte d'un paramètre important : le sol de la zone concernée présente ce que les pédologues appellent des « panses de vache », qui se comportent comme de véritables matelas d'eau. Ainsi, les secousses engendrées par le passage des gros véhicules sur les dispositifs ralentisseurs se transmettaient jusque dans les maisons situées à plus de 20 m, provoquant des fissures dans les murs, des chutes de plafonnage ou encore le déchaussement des clous d'un plancher. Après plusieurs mois de recherches avec l'IBSR et de discussions pour faire reconnaître aux autorités communales l'origine de ces dégâts, les riverains ont reçu un courrier de la Commune annonçant le démontage imminent des aménagements existants, à charge pour eux de trouver une autre solution pour limiter la vitesse des automobilistes. Mis devant le fait accompli, les riverains se sont concertés pour trouver une autre solution qu'un simple retour à la case « départ ».

A leur demande, une campagne de mesures réalisée en 2011 à l'aide d'un radar discret placé en période scolaire durant une semaine complète, a confirmé de manière objective que les excès de vitesse y sont légion : sur 2.103 véhicules / jour en moyenne, 937 véhicules (44,6%) circulent en excès de vitesse (>50 km/h) et 36 véhicules (1,7%) dépassent les 70 km/h. « *C'est malheureusement à cause de ces 36 automobilistes qu'il est nécessaire d'agir.* » a commenté le Commissaire divisionnaire Pascal Neyman lors de la soirée de présentation des résultats aux riverains.

Ainsi, les riverains ont proposé de revenir à un aménagement ralentisseur à l'aide de bacs à fleurs - qu'ils proposent d'entretenir eux-mêmes - qui, cette fois-ci, devraient être placés en alternance et correctement signalés par des catadioptrés, des marquages blancs au sol et des panneaux indicateurs réfléchissants (comme à la rue de La Motte à Limoges ou à la rue E. Berthet à Ottignies). En deux réunions, et après consultation d'un agriculteur local, les riverains se sont mis d'accord sur l'implantation exacte des bacs à fleurs de manière à atteindre l'objectif escompté (réduction de vitesse) en respectant les dégagements minimums nécessaires au passage des engins agricoles, camion-balais, engins de déneigement, camions de pompiers et ambulances, tout en veillant aussi à ne pas induire des effets secondaires dommageables : garder une bonne visibilité et une zone de manœuvre suffisante pour sortir des propriétés. Ce beau projet de participation citoyenne n'a pu être mené que grâce à l'implication active de quelques riverains persévérants restant à l'écoute des diverses craintes et attentifs au respect des règles d'aménagements routiers. Leur proposition a été transmise à la Ville de Genappe qui devait en évaluer la faisabilité, d'autant plus qu'elle a

également prévu d'y faire passer un itinéraire cyclable. La Commune présentera donc une nouvelle proposition qui tienne compte de la faisabilité des différents aménagements envisagés et, espérons-le, du travail réalisé par les riverains. Seul l'avenir nous dira s'il s'agit-là un beau projet de participation citoyenne ou d'un éternel recommencement.

Et si on respectait simplement les limitations de vitesse...

Amis de Bousval

Précision du Cercle d'Histoire et d'Archéologie du Pays de Genappe

Nouvelles conclusions sur le nom de Bousval

Le Cercle d'Histoire et d'Archéologie du Pays de Genappe (CHAPG) nous a fourni quelques compléments à propos de l'article paru en janvier sur l'origine de l'appellation de la paroisse (Saint-Barthélemy) et du toponyme "Bousval".

Le terme "Bousval" n'a aucun rapport avec l'agriculture, ni avec les "bœufs", explications qui avaient cours avant les travaux de M. Devroey (ULB) sur l'histoire de l'abbaye de Lobbes. En décryptant et éditant le polyptyque (liste des biens) de l'abbaye de Lobbes, M. Devroey y a trouvé la mention la plus ancienne de "Bousval", en 868-869, sous la forme de "Bosonis vallis" c'est-à-dire la "vallée de Boson". Le terme "vallis" s'applique évidemment parfaitement à Bousval, mais l'identification du propriétaire ou, plus vraisemblablement, du donateur Boson reste énigmatique. De fortes présomptions surgissent cependant quant à l'attribution au beau-frère de Charles-le-Chauve, Boson, dans le contexte de délimitations et de propriétés territoriales très mouvantes de la division de l'empire de Charlemagne entre le traité de Verdun de 843 et celui de Meerssen de 870.

La dédicace de l'église de Bousval à saint Barthélemy est en elle-même significative quant à la date de la construction de l'église ou de l'établissement de la paroisse, car le culte de saint Barthélemy ne se répandit dans nos régions qu'au 11e siècle, à l'époque des croisades, lorsqu'on découvrit les reliques de l'apôtre, authentiques ou issues du marché des reliques créé au Moyen-Orient, à Chypre.

La formation d'une communauté villageoise à Bousval date vraisemblablement de la fin du 10e siècle, dépendant d'un seigneur ne résidant pas dans la localité. La seigneurie la plus importante au Moyen Age était celle de la Baillerie, dont les propriétés s'étendaient jusqu'à la Dyle et même au-delà puisque la ferme Saint-Martin dépendait elle-même de la Baillerie et non de la seigneurie foncière de Bousval. Le terme Baillerie lui-même est significatif, car, contrairement à ce que l'on croit, le "bail" signifiait en ancien français une fortification formée de barricades et non une opération immobilière, signification apparue bien plus tard.

Un événement survenu en 1713 situe bien la dimension des rapports entre les deux seigneuries. Le long de l'actuelle rue des Brassines, qui correspond à l'ancien lit du

Thil (Dijle en néerlandais), se situait, à l'époque, une brasserie tenue par un certain Louis Potty. Le fils de celui-ci, âgé de deux ans, tomba dans la rivière et se noya. La Cour échevinale de Bousval le traîna alors en justice pour n'avoir pas exercé ses devoirs de surveillance de ses enfants. La réplique juridictionnelle de Potty est des plus intéressante, car elle relève que la rivière formait bien la limite entre les deux seigneuries : sa maison étant située du côté sud de la rivière c'est-à-dire du côté de la Baillerie, il dénia à la Cour son droit d'intervention, relevant disait-il, de la Cour de la Baillerie.

Tous ces aspects historiques sont, rappelons-le, régulièrement abordés pour l'ensemble du Grand Genappe dans la revue trimestrielle du CHAPG, au prix d'abonnement de 23 € par an à verser au compte BE 26-7323-2210-5729 (BIC : CREG BEBB). Le Cercle d'histoire a son local à la Maison de l'Histoire et du Patrimoine, 1a avenue Eugène Philippe à Glabais (permanences les mardis de 10 à 12 h et le samedi de 14 à 16 h.) (Tél. 067-78.05.03).

Gaston Braive, professeur émérite
des Facultés universitaires Saint-Louis

Petites nouvelles de Bousval



Une adresse pour fins gourmets

Le restaurant « L'Enquête du Goût » tenu par Claire et Christophe Hallet peut, comme en 2011, afficher le fameux « Bib Gourmand » décerné annuellement par le guide Michelin.

Un restaurant "Bib Gourmand" est une adresse qui répond au double critère d'une assiette de qualité à un prix modéré.

Ainsi, « L'Enquête du Goût » propose un menu incluant une entrée, un plat principal et un dessert pour un prix de 35 euros. Précisons qu'à midi, un lunch vous est déjà servi pour 15€.

Pour la petite histoire, seuls cinq restaurants du Brabant wallon ont été sélectionnés par les inspecteurs du guide Michelin.

Bravo à Claire et Christophe Hallet.

GDU

Pourquoi un bouquet de fleurs le long de l'avenue des Combattants à Basse-Laloux ?

Vous vous souvenez peut-être de la triste information parue dans le Bousvalien de novembre 2007: « A peine franchi le seuil du mois de novembre, un accident mortel enleva à l'affection des siens notre inspecteur de police Yves Belot. Un homme certainement pas inconnu des habitants de notre village et ce pour deux raisons :

- Avec sa famille, il habitait Noirhat.
- Au cours de sa longue carrière au sein de la police communale puis locale, il veillait avec un savant équilibre d'autorité et de compréhension à notre sécurité et à celle des enfants venant ou se rendant à l'école.

Hélas à un âge où il est légitime de commencer à penser à une retraite méritée, le sort en a décidé autrement.

En passant par l'avenue des Combattants, vous apercevrez peut-être, accrochée à un arbre, une couronne de fleurs. Une marque de sympathie des habitants d'un quartier à son voisin trop tôt disparu. »

Les années ont passé depuis, mais encore aujourd'hui, un bouquet de fleurs discret certes, mais toujours soigné nous rappelle le souvenir d'Yves Belot.



GDU

Activités et manifestations

Février

- 5 Goûter de la Chandeleur**
14 h salle de Bézipont
Comité du Tour St Bathélemy.
- 11 Conférence suivie de l'Assemblée générale des Amis de Bousval**
14 h 30 salle de Bézipont
Conférence : Présentation du Cercle d'Histoire de Genappe.
- 19 Promenade découverte – Les Amis de Bousval**
14 h place Hattain
010 61 50 70

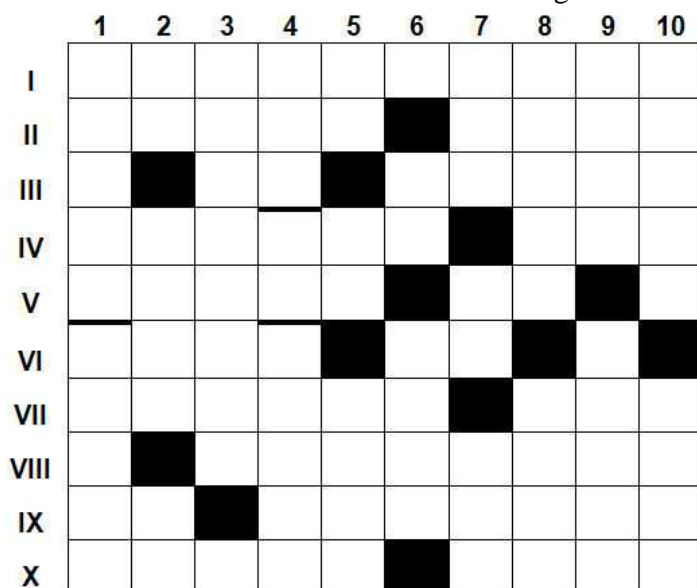
Mars

- 4 Cross de Bousval**
Plus d'informations : www.challengedelhalle.be
- 6 Réunion du cercle Les Amis de Bousval**
Salle de Bézipont à 20 h 15
- 11 Dîner du Président**
Balle pelote de Bousval
- 16 / 19 Dégustations de vins**
Vinicole Leloup, rue du château 93
- 25 Echange de plantes**
Plus d'informations dans notre prochaine édition

Mots croisés

Horizontalement

- I** Sacré personnage
- II** Pièce de charpente - Porteur de références
- III** Partie de Byzance - Médecin autrichien
- IV** On n'en trouve pas dans la Cala et c'est dommage - Résine
- V** Il ne lui manque que la praline - Champion
- VI** Néfaste s'il s'attaque aux jambes - Pronom
- VII** Serait bien le cri d'un bûcheron dans une grotte - Vieille planche



- VIII** Bruyère locale
- IX** Note - A son lieu sacré
- X** Poissons plats- Au diable pour Georges ou Aurore

Verticalement

- 1** Lieu de sacrées promenades
- 2** Paresseux - Cercle sacré pour le I horizontal - Pronom
- 3** A été franchi sans sa queue
- 4** Lieu sacré
- 5** Interjection - Consonnes de DOLMEN - Qualifie une bonne côte
- 6** Voyelles - Dans une expression indiquant l'émulation
- 7** Affichage - Durée - Fait la pluie et le beau temps
- 8** Pays européen - Titre oriental
- 9** Il acheta le château de Bousval – Monnaie
- 10** A cher payé le gaz - Le berceau de Georges

Grille originale de JDE